

VIVRE DANS LES YVELINES

MANTES-LA-JOLIE

Les personnes âgées paieront plus cher

MAUVAISE nouvelle pour les personnes âgées de la résidence Henri-Clarisse de Mantes-la-Jolie. Ce foyer pourrait voir ses tarifs grimper de 30 %. Cette hausse, qui pourrait être votée à la rentrée prochaine, s'appliquerait aux nouveaux arrivants ou aux occupants actuels qui subiraient des travaux. Selon Marc Jammet, élu PC de Mantes-la-Jolie et administrateur du centre social qui gère la résidence, il faut compter environ 500 € par mois pour un F 2. « 30 % de cette somme, c'est quand même énorme, s'emporte-t-il. La délibération devait être effective au 1^{er} juillet, mais nous avons réussi à la repousser à la rentrée. »

*Le Parisien - Samedi
28 juin 2008 -*